



Nichoir fixé en hauteur sur un chêne dans un bois.

Par Vincent Albouy

Les clichés sont de l'auteur

## Nichoires à Abeilles mellifères sauvages un premier bilan

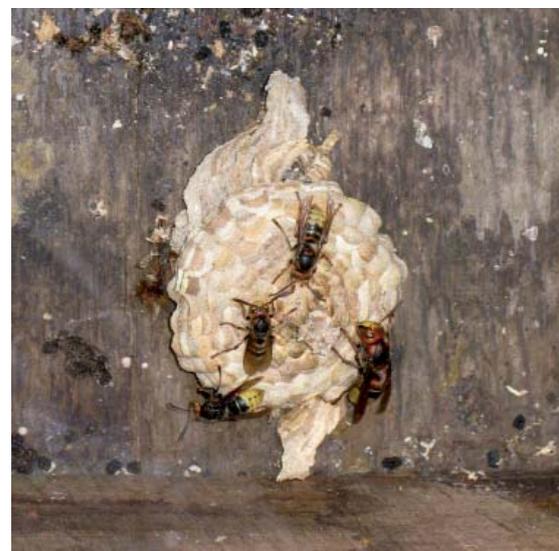
Depuis 2012, l'OPIE Poitou-Charentes expérimente un modèle de nichoir destiné à loger les colonies sauvages d'abeilles mellifères (voir *Insectes* n°168 p. 17-22). Voici l'heure d'un premier bilan.

Ces nichoirs ont les dimensions d'une ruche Warré munie de trois corps, mais sont construits d'une seule pièce. Le toit n'est pas démontable. Seul le plancher est boulonné, pour permettre une visite et un nettoyage entre deux occupations. Nous<sup>1</sup> avons construit 13 nichoirs grâce auxquels nous avons pu faire des constatations

1. L'étude est réalisée par une équipe de bénévoles de l'OPIE Poitou-Charentes, avec l'auteur.

précises sur leur acceptation par les abeilles, certains ayant été occupés spontanément, d'autres ayant servi à récupérer des essaims ou des colonies installées derrière des volets. La pose des nichoirs au hasard, c'est à dire sans savoir s'il existe des colonies à proximité immédiate, n'est pas efficace. Nous en avons placé un sur un arbre dans un jardin urbain de Niort, un autre dans un jardin rural toujours dans les Deux-Sèvres, un troisième sur un chêne dans un bois en Charente-Maritime, un quatrième dans un autre bois proche, mais posé au sol dans une petite clairière, sans succès. Seul les deux nichoirs placés dans les bois ont été occupés, mais par des nids de Frelon européen. Ce qui confirme

que notre modèle de nichoir répond bien aux besoins des occupants



Débris d'un nid de Frelon d'Europe au fond d'un nichoir, avec la reine et trois ouvrières.



Nichoïr posé sur un tas de bois derrière la haie d'un jardin pour capter un essaim issu d'une colonie sauvage voisine. Deux semaines plus tard le nichoïr est occupé.



Récupération d'une colonie installée entre les volets et la fenêtre.

habituels des arbres creux, au-delà des seules Abeilles mellifères.

D'autres locataires moins gênants ont été trouvés lors du nettoyage de nichoïrs inoccupés, y compris ceux inutilisés et restés à l'abri dans un bâtiment : nid en terre de guêpes potières solitaires et surtout diverses araignées construisant des toiles. Avant toute pose d'un nichoïr, il est préférable de l'ouvrir pour en contrôler l'intérieur et le nettoyer au besoin.

La pose des nichoïrs à proximité immédiate d'une colonie existante est beaucoup plus productive. Nous avons testé le modèle expérimental en le posant en juin à une centaine de mètres d'un rucher. Un petit essaim tertiaire l'a occupé après quelques semaines, malheureusement trop faible pour survivre au premier hiver.

En 2013, un nichoïr placé au sol dans mon verger, à 100 m de mes deux ruches Warré, a été occupé spontanément en mai. En 2014, un autre posé sur un tas de bois

dans un jardin rural à 50 m d'une colonie sauvage logée sous le toit d'un vieux moulin a également été occupé spontanément en mai. Par contre, le nichoïr posé en 2014 et 2015 dans le jardin d'une personne possédant par ailleurs trois ruches Warré est resté vide. Un essaim s'y est introduit en 2014 mais n'est pas resté, probablement parce que la reine n'a pas pu sortir de la ruche essaimeuse, les entrées réduites anti-Frelon asiatique n'ayant pas été retirées.

Depuis trois ans, nous sommes régulièrement sollicités pour récupérer des essaims volages ou des colonies installées dans des endroits gênants. Nous avons connu deux échecs, faute d'avoir pu récupérer la reine : en 2014 une colonie logée entre volet et fenêtre, en 2015 un essaim égaré dans une serre horticole. Dans tous les autres cas, la reine a pu être introduite dans le nichoïr, fait confirmé par l'observation d'ouvrières battant le rappel au trou de vol. Toutes les colonies en cause ont alors accepté le nichoïr. Une colonie logée entre volet et fenêtre a ainsi pu être récupérée en 2013, et une autre en 2015. Une colonie ayant bâti sous un gros tonneau dans une cave a été récupérée en 2014. Trois essaims volages ont été recueillis en 2015.

Sur les neuf colonies ou essaims récupérés entre 2012 et 2014, trois n'ont pas survécu au premier hiver. Cette période est critique pour les essaims sauvages qui doivent avec leurs seules forces bâtir les rayons du nid, élever suffisamment de larves pour les générations d'été puis d'hiver, tout en accumulant assez de provisions. Une étude menée dans le Nord-Est des États Unis dans les années 1970, donc avant l'arrivée du varroa, donne un taux de mortalité de 78% des essaims sauvages à l'issue du premier hiver. Cette forte mortalité n'est donc pas étonnante, puisque les colonies ne bénéficient d'aucune intervention de notre part,

notamment pas de nourrissage. La mortalité durant l'hiver 2014-2015 a été particulièrement importante en Poitou-Charentes, notamment dans mon secteur où presque



Ci-dessus, et de haut en bas : récupération d'un essaim en quatre phases. L'essaim s'est posé au cœur d'une plante grimpante formant un fourré dense. Sa récupération directe dans le nichoïr est impossible. Il est d'abord recueilli dans une cuvette. La cuvette est ensuite vidée dans le nichoïr retourné dont le fond a été déboulonné. Le fond est ensuite repositionné délicatement, pour éviter d'écraser des abeilles, puis reboulonné. Le nichoïr est ensuite remis à l'endroit. Tout s'est bien passé, la reine se trouve à l'intérieur. Les ouvrières encore à l'extérieur entrent en files serrées dans le nichoïr.



Petits rayons d'un essaim n'ayant pas survécu à son premier hivernage.



Rayons bâtis par la colonie morte lors de son deuxième hivernage.

tous les nichoirs occupés étaient placés. Trois colonies sur quatre sont mortes. Les conditions météorologiques de 2014 ont été défavorables aux abeilles, ce qui peut expliquer la perte des deux essaims de l'année. Mais d'autres facteurs sont en cause, puisque la colonie qui s'était logée spontanément en 2013 dans le nichoir placé dans mon verger est morte également. Elle était dépeuplée mais possédait encore des réserves de miel. J'ai aussi perdu trois autres colonies, dont celle qui s'était installée spontanément dans une vieille ruche Dadant en 1997 ou 1998, transférée en 2009 dans une ruche Warré. Cette dernière a tout de même vécu 17 ou 18 ans sans aucun soin. L'essaim qui a colonisé le nichoir placé dans mon verger en était probablement issu.

L'inspection du nichoir occupé par la colonie morte après deux saisons a permis de voir que presque tout l'espace disponible avait été occupé par les rayons dans ce laps de temps. Le volume intérieur adopté (50 litres), tiré des travaux de l'entomologiste américain Thomas Seeley sur les colonies sauvages d'Abeille mellifère dans le Nord-Est des États-Unis, semble donc correspondre aux besoins et aux capacités de construction des occupantes du nichoir. Les constructions des essaims morts dès le premier hiver étaient d'importance variable, les plus grandes atteignant juste la moitié du volume du nichoir.

À ce jour, il reste donc cinq nichoirs occupés. La colonie récupérée en 2013 entre un volet et une fenêtre a passé son premier hiver dans mon jardin. Début 2014, le nichoir a été accroché à 3 m de hauteur sur un vieux chêne dans un bois, en bordure d'un coteau calcaire géré pour ses populations d'orchidées. Fin octobre 2015, une belle activité était visible au trou de vol, avec quelques rentrées de pollen. Les quatre autres nichoirs, peuplés entre mai et juin 2015, ont été placés pour deux d'entre eux dans la clairière d'un petit bois et pour les deux autres dans des jardins ruraux de personnes désirant accueillir des Abeilles mellifères sans avoir besoin de pratiquer l'apiculture.

Ce premier bilan nous a conduit à prévoir une inflexion de notre stratégie pour le printemps 2016. Nous allons privilégier la captation d'essaims issus de colonies sauvages repérées dans divers endroits (chêne creux dans un bois, nichoirs à chouette sur un espace protégé et dans un jardin privé, trous de mur et cheminée dans des bâtiments anciens) en posant des nichoirs à proximité immédiate. Ces colonies, installées depuis plusieurs années, ont fait la preuve de leur capacité à survivre sans aucun soin. À l'inverse les essaims dont nous ne connaissons généralement pas la provenance sont probablement issus de ruches dans la majorité des

cas. Il s'agit donc de souches sélectionnées pour leur productivité en miel et non pour leur rusticité.

Le placement de nichoirs-pièges à essaim chez des particuliers ne pose pas de problème de sécurité. Mais quand les colonies sauvages se trouvent dans des lieux librement accessibles, le risque de vol n'est pas négligeable. Aussi nous commençons à construire un nouveau modèle à base de morceaux de troncs creux. Il est à la ruche-



Nichoir posé au bord d'un fourré de ronce au fond d'un jardin rural.



Abeilles mellifères squattant un nichoir à chouette.



Le premier nichoir-tronc expérimental. Il est coiffé d'une poterie pour le protéger de la pluie. Nous étudions un toit fait en béton de bois, plus isolant, rendu bien étanche par badigeonnage au silicate de soude.

tronc traditionnelle ce que le premier modèle est à la ruche Warré : mêmes dimensions convenant aux abeilles, mais impossibilité d'accéder au cœur du couvain et ouverture possible pour contrôle et nettoyage seulement entre deux occupations, en déboulonnant le fond. Beaucoup plus discret, il sera plus facile à dissimuler dans la végétation.

La mortalité importante des colonies recueillies jusqu'alors pourrait s'expliquer par la présence dans les

environs proches de cultures intensives conventionnelles, notamment de colza, de tournesol, de maïs, sur lesquelles les abeilles seraient venues butiner régulièrement. Nous envisageons donc de placer les nichoirs occupés dans les bois, pour diminuer le plus possible ce butinage dans les cultures. L'Abeille mellifère est une espèce forestière à l'origine, elle se retrouvera ainsi dans son milieu. Les discrets nichoirs-troncs ont un autre avantage dans ce contexte : nous pourrions les mettre à leur place



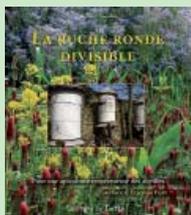
Deux Frelons asiatiques à l'affût devant un nichoir à abeilles mellifères.

définitive au sol dans les bois sans trop de risque de vol. Ils seront ainsi plus faciles à installer et à suivre que ceux installés dans les arbres. Nous allons également suivre en 2016 l'impact du Frelon asiatique sur les colonies sauvages repérées comme sur les colonies logées dans les nichoirs. L'automne 2015 particulièrement doux, favorisant la survie des frelons et la poursuite des sorties des abeilles, a entraîné une pression de chasse continue des frelons au trou de vol des colonies jusque la deuxième quinzaine de novembre. Pour l'instant aucune intervention n'est effectuée, la question se posera peut-être à l'avenir si cet impact s'avère trop négatif. ■

## Lu pour vous

### ■ DEUX LIVRES AUTOUR DE GILBERT VEUILLE

Gilbert Veuille, apiculteur amateur passionné, nous a quitté en 2014. Les éditions de Terran ([www.terran.fr](http://www.terran.fr)) viennent de consacrer deux ouvrages à son travail.

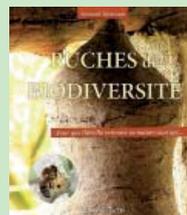


Le premier, *La ruche ronde divisible* (coll. *Alternatives apicoles*, 88 p.), a été écrit par Gilbert Veuille lui-même. Il a conçu cette ruche pour répondre à un besoin précis : pratiquer une apiculture simple sans matériel sophistiqué et coûteux. Elle est construite à partir de matériaux bon marché ou de récupération (plâtre, herbes sèches, fil de fer, grillage, bois de caisses ou de cageots...). La seule difficulté dans sa construction réside dans la fabrication

du moule nécessaire pour produire de manière standardisée les éléments de base ou ruchons.

La ruche ronde est fort bien conçue « pour une apiculture respectueuse des abeilles » comme le dit le sous-titre du livre. La forme ronde du corps de ruche et les matériaux utilisés la rendent proche d'un arbre creux, le site de nidification naturel et idéal des abeilles. Le livre s'adresse aux amateurs débutant en apiculture. De façon très pédagogique, l'auteur aborde la création d'un petit rucher en donnant les bases nécessaires pour une apiculture de loisir, puis décrit en

détail la fabrication de la ruche avant d'expliquer les grandes étapes de sa conduite, de la mise en service à la récolte du miel.



Le second, *Ruches de biodiversité* (coll. *Alternatives apicoles*, 112 p.), est dû à la plume de Bernard Bertrand. Gilbert Veuille avait lancé cette idée en 2009 dans la presse apicole. Il proposait que tout rucher comprenne une ou quelques ruches non exploitées « pour que l'abeille retrouve sa nature sauvage », comme l'indique le sous-titre. Confrontée à de multiples menaces dues aux évolutions de l'agriculture comme à celles de l'apiculture, l'abeille devient

de plus en plus dépendante de l'homme qui la soigne, la traite, la nourrit, l'implante dans des régions au climat inadapté à son rythme de développement, l'hybride, etc. G. Veuille pensait que ces ruches non exploitées pour leur miel résisteraient mieux aux menaces, tout en fournissant un service de pollinisation. L'auteur développe et enrichit cette conception. Un chapitre notamment explique en détail comment fabriquer, à partir d'un tronc creux ou en vannerie, des ruches traditionnelles à rayons fixes bien mieux adaptées aux besoins des abeilles que les ruches modernes à cadres mobiles.

V. A.